



**Association Médicale
Inter-Entreprises du Morbihan
et localités limitrophes**

Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire

du 23 Juin 2022

Exercice 2021

Sommaire

Mot du Président	1
Rapport d'activité 2021	2
Activité médicale et actions en milieu de travail 2021	6
Rapport financier 2021	13
Echanges avec la salle	15
Résolutions	15
Actualités Santé Travail	15

Assemblée Générale Ordinaire le 23 juin 2022 - VANNES

Monsieur LESTROHAN, Président :

J'ai l'honneur de déclarer ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association, réunie conformément à l'article 11 de nos statuts, pour entendre la lecture du rapport, adopté par le Conseil d'Administration, concernant l'organisation, le fonctionnement et la gestion financière pour l'exercice 2021.

Cette Assemblée Générale a été annoncée sur le site INTERNET de l'AMIEM et par mail aux adhérents qui nous ont communiqué leur adresse mail.

Je remercie nos adhérents, Administrateurs et Membres de la Commission de Contrôle ici présents.

L'entrée en vigueur le 1^{er} avril 2022 de la loi du 2 août 2021 a conduit à la désignation de nouveaux Administrateurs pour les mandats de la période 2022/2026 (mandats de 4 ans).

Nous accueillons également à l'AMIEM de nouveaux membres de la Commission de Contrôle, également désignés pour les mandats de la même période (2022/2026 - mandats de 4 ans).

Enfin, je tiens à remercier également les membres sortants pour leur investissement et l'intérêt porté à notre Service. Leurs mandats se sont terminés le 31 mars dernier. Nous reviendrons sur leur parcours au sein de l'AMIEM en fin de séance.

Par ailleurs, l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire se distingue de ceux des années passées. Après échanges entre le Conseil d'Administration et la Direction, il est décidé que le budget prévisionnel 2023 et les cotisations 2023 seront votés lors d'une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 décembre 2022. Il est difficile de présenter un budget aussi en amont dans un contexte avec une inflation pouvant fortement croître, augmentant de fait les charges de l'AMIEM.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

L'activité 2021 est présentée par Monsieur LE NAI, Directeur.

Les éléments chiffrés

Salariés

Au 31/12/2021, le nombre de salariés suivis est de **180 048** contre 170 064 en 2020 (soit + 9 984). La répartition, selon les départements, est la suivante :

Années	Total	Morbihan	Ille et Vilaine	Loire Atlantique
2014	188 236	164 251	16 182	7 803
2015	187 034	163 002	16 170	7 862
2016	173 091	151 395	14 074	7 622
2017	174 398	149 826	16 862	7 710
2018				
Données au 01/01/2019	169 183	152 389	16 794	0
2019	169 628	152 888	16 740	0
2020	170 064	153 321	16 743	0
2021	180 048	163 142	16 902	0

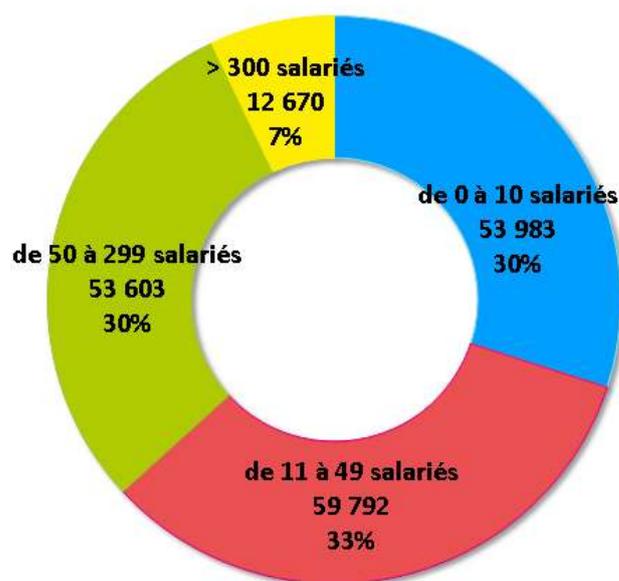
En ajoutant les effectifs concernant les salariés intérimaires (6 843), les saisonniers (1 404), les « proximités » (salariés hors Morbihan ou secteur de Redon) (1 539) et les « partenaires » (23) vus, ce chiffre s'élève à **189 857**.

Entreprises adhérentes

Le nombre d'entreprises adhérentes est en hausse au 31/12/2021 : **21 545** (+563). La répartition des entreprises et des salariés est la suivante :

De 0 à 10 salariés	18 012	83.60 %
De 11 à 49 salariés	2 934	13.62 %
De 50 à 299 salariés	572	2.65 %
> 300 salariés	27	0.13 %

Répartition des entreprises



Répartition des salariés

Les ressources humaines du Service

Au 31.12.2021, 237 personnes figurent à l'effectif de l'AMIEM contre 238 à fin 2020. En particulier :

- 60 médecins représentant 49.85 ETP dont 21 collaborateurs médecins,
- 18 intervenants en prévention des risques professionnels (ergonome, chimiste, toxicologue, psychologue du travail),
- 21 infirmiers santé travail,
- 15 assistants santé travail.

Les assistants médicaux jouent un rôle important au sein de l'équipe pluridisciplinaire en étant le premier niveau d'information, avant le médecin.

Les coordonnateurs de centre assurent un rôle de régulation. Une trentaine de centres couvre le Morbihan et permet une proximité avec les adhérents.

L'effectif du service administratif reste stable.

La pyramide des âges reste élevée. Elle tend cependant à diminuer avec l'intégration des collaborateurs médecins et des infirmiers santé travail.

Evolution de l'effectif médecins

Année	Nombre de médecins	ETP	Dont collaborateurs médecins
31/12/2013	63	51.00	6
31/12/2014	59	49.93	6
31/12/2015	61	51.23	10
31/12/2016	61	51.67	14
31/12/2017	57	46.25	12
31/12/2018	54	44.95	13
31/12/2019	56	44.71	15
31/12/2020	61	50.15	21
31/12/2021	60	49.85	21

Formation professionnelle

89 actions de formations ont été réalisées au profit de 254 personnes.

Il est à noter :

- La mise en production du nouveau logiciel métier Medtra 4 : nécessité de formations initiales et rappels : 5 040h, 332 stagiaires,
- L'ouverture du nouveau portail adhérents.

Le coût de la formation représente 7,44 % de la masse salariale, contre 4 à 5 % habituellement.

Outre l'obligation de formation professionnelle des salariés, les actions de formations répondent également au maintien des compétences du personnel. La formation demeure ainsi une priorité, notamment au travers du Plan de formation détaillé validé par le CSE (Comité Social et Economique) de l'AMIEM.

Nouveau site internet

Le nouveau site internet de l'AMIEM a été mis en ligne le 21 septembre 2021. Plus intuitif, plus moderne, il recense 12 897 utilisateurs et 63 088 pages vues du 21/09 au 31/12/2021.



Les Rencontres Santé Travail

Les Rencontres Santé Travail se sont tenues le 14/10/2021.

10 webinaires régionaux ont été proposés aux adhérents et à leurs salariés, totalisant plus de 600 participants. 21 experts en prévention ont été mobilisés pour cette action.

Cette action très appréciée des adhérents a amené l'AMIEM à pérenniser la proposition de Webinaires sur différents thèmes à ses adhérents.



Le service documentation

En quelques chiffres :

- 6 840 plaquettes remises aux adhérents
- 44 recherches documentaires par des médecins et IPRP ayant besoin de documentation récente
- 42 prêts d'ouvrages
- 8 séances de formation pour les nouveaux arrivants.

ACTIVITE MEDICALE ET ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL 2021

Ce point est présenté par le Dr Bruno LOZACHMEUR, médecin coordonnateur.

Les 39 médecins du travail exercent comme suit : 8 en binôme, 7 avec un collaborateur médecin, 13 avec un Infirmier Santé Travail et 11 avec un collaborateur médecin et un infirmier.



Au 31 décembre 2021, la population en charge est la suivante :

- 21 545 entreprises
- 189 857 salariés.

Le nombre **d'examens cliniques** réalisé s'élève à **84 403**.

Les entretiens effectués par les Infirmier(e)s Santé Travail, au nombre de 22 724, représentent 26.92 % de l'activité médicale, contre 26.74 % en 2020. Les entretiens infirmiers constituent à 60 % des visites d'embauche et à 40 % des visites périodiques.

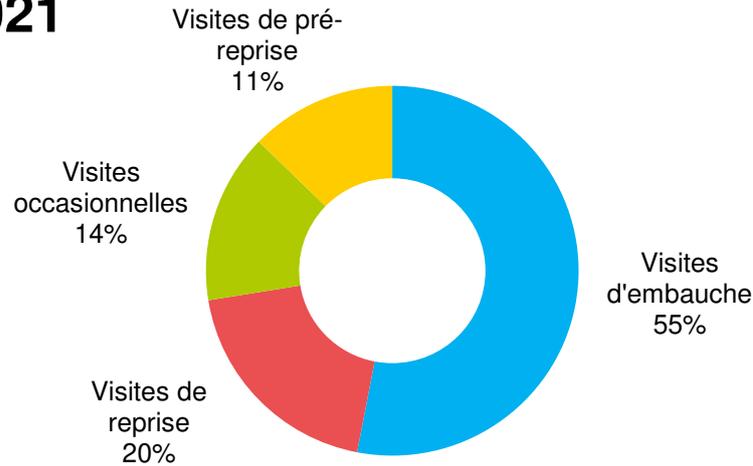
La répartition des visites et des entretiens

- Les visites non périodiques représentent 76.70 % des actes médicaux, contre 23.30 % pour les visites périodiques.

La nature des visites non périodiques

	Visites d'embauche	Visites de reprise	Visites occasionnelles	Visites de pré-reprise
2015	31 838	13 945	7 993	5 550
2016	31 760	13 909	7 408	5 769
2017	32 374	13 078	7 937	6 471
2018	36 435	12 799	9 350	7 240
2019	35 100	12 645	9 636	8 053
2020	32 126	12 876	9 191	8 480
2021	34 487	12 623	9 666	8 261
2020/2021	+ 7.35 %	- 1.96 %	+ 5.17 %	- 2.58 %

2021



Les orientations médicales

→ **14 136 orientations médicales** en 2021 (+ 22,72 % par rapport à 2020), pour des motifs similaires à ceux des années précédentes. Cette hausse s'explique par un impact moindre qu'en 2020 de la pandémie Covid-19 sur le suivi médical des salariés.

Les principales orientations médicales

Médecin traitant	5 008
Ophthalmologie	4 518
ORL	1 306
Cardiologie	365
Dermatologie	355
Gynécologie	344

Les examens complémentaires

Les principaux examens complémentaires

Radio pulmonaire	506
Rhino fibroscopie	56
TDM thoracique	89

Les vaccinations

2 054 vaccinations ont été réalisées en 2021 (contre 1 091 en 2020) dont :

- ✓ Covid-19 : 1 188,
- ✓ DTP COQ : 270,
- ✓ DTP : 106.

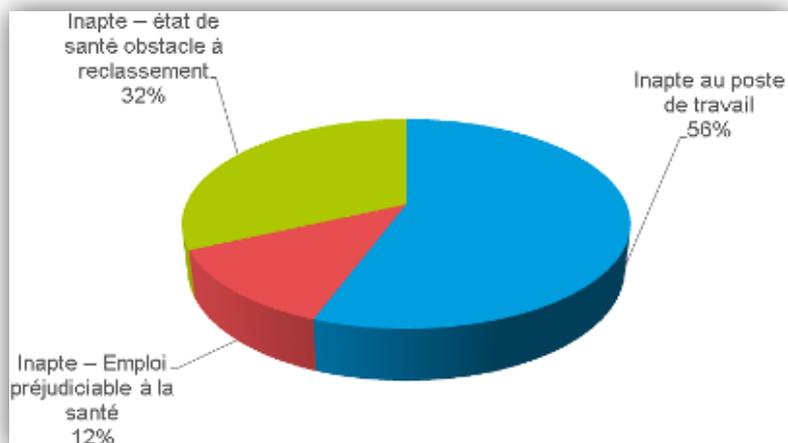
A titre professionnel :

- ✓ Leptospirose : 18,
- ✓ HvB : 384,
- ✓ Grippe : vaccination collective.

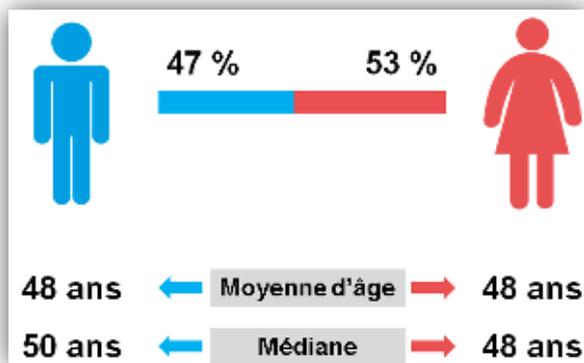
Les avis médicaux

Les inaptitudes sont en hausse (1 434 contre 1 221 en 2020). Il est rappelé l'obligation de l'étude de poste, de l'entretien avec l'employeur et de la réalisation de la Fiche d'Entreprise pour poser une inaptitude. Cela représente un temps médical important.

Les conclusions d'inaptitudes :



La répartition des inaptitudes :



Les actions en milieu du travail

Les actions en milieu de travail sont menées au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Le département Prévention des Risques Professionnels

1 756 demandes ont été formulées vers le pôle PRP (prévention des risques professionnels) et 1 436 demandes ont été clôturées (741 par les IPRP et 695 par les AST), principalement des études de postes (41%) et des repérages évaluation des risques (37 %).

Les **activités spécialisées** sont présentées. Habituellement à enjeux importants, ces activités sont plus chronophages, moins fréquentes (quelques dizaines par an), et s'échelonnent en général sur plusieurs mois.



Démarches de prévention des RPS

Améliorer l'organisation et les conditions de travail par une approche organisationnelle centrée sur le travail.

Approches collectives réalisées par nos psychologues du travail allant du diagnostic à l'élaboration de plans d'actions.

Démarches ergonomiques globales

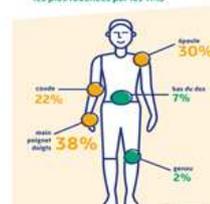
Approches mettant en lien les différentes dimensions du travail : biomécanique, organisationnelle et psycho-sociale. Démarches participatives avec constitution de groupes de travail.

Conseils aménagements / conception

Appui par nos ergonomes le plus en amont possible lors de projets pour intégrer des repères de conception issus des analyses de l'activité réelle de travail dans le programme ou cahier des charges du projet. Peut concerner des bâtiments ou des lignes de production.



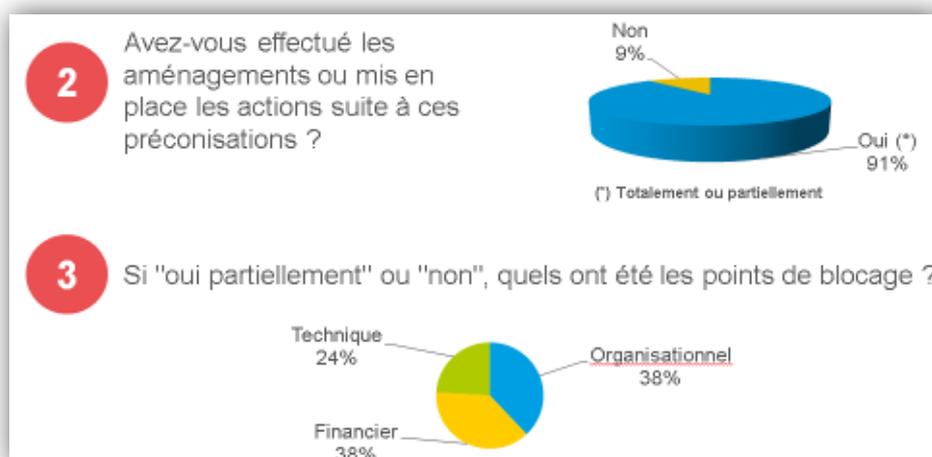
Les parties du corps les plus touchées par les TMS



Les principales **sensibilisations collectives** avaient pour thèmes :

Thèmes	Nombre de participants
Aide à la mise en place de l'évaluation des risques dans les TPE/PME	32 participants (47 en 2020)
Webinaire « Travail sur écran »	208 participants
Troubles Musculo-squelettiques	12 participants (3 en 2020)
Saisonniers	335 participants (294 en 2020)

Dans le cadre de la démarche qualité et pour un meilleur service rendu, l'AMIEM a mis en place une **enquête qualité** à six mois après l'intervention. Un questionnaire est adressé à l'interlocuteur de l'entreprise.



Le pôle mesurage bruit a effectué 32 interventions clôturées en 2021 pour 38 demandes (sonométrie, dosimétrie, préconisations...).



Le dispositif « Victimologie » a reçu 26 appels dont 15 interventions AMIEM. Cette cellule d'aide conserve toute son importance.

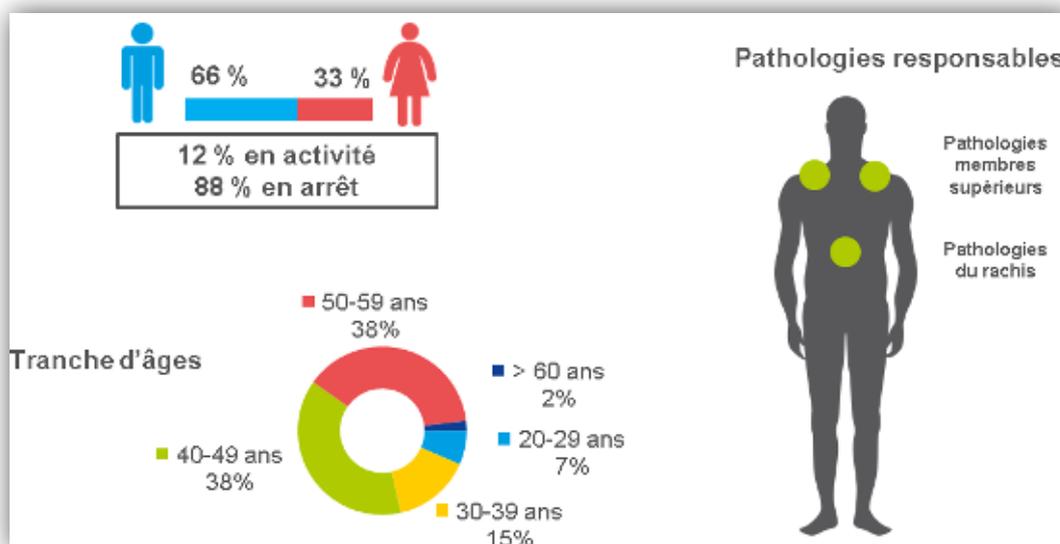
Cellule Maintien en emploi – Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)



La cellule maintien en emploi mise en œuvre à l'AMIEM est un dispositif au cœur de la loi santé travail du 2 août 2021.

Elle est sollicitée par les médecins du travail pour trouver une solution de maintien en emploi pour le salarié et éviter dans la mesure du possible de poser une inaptitude.

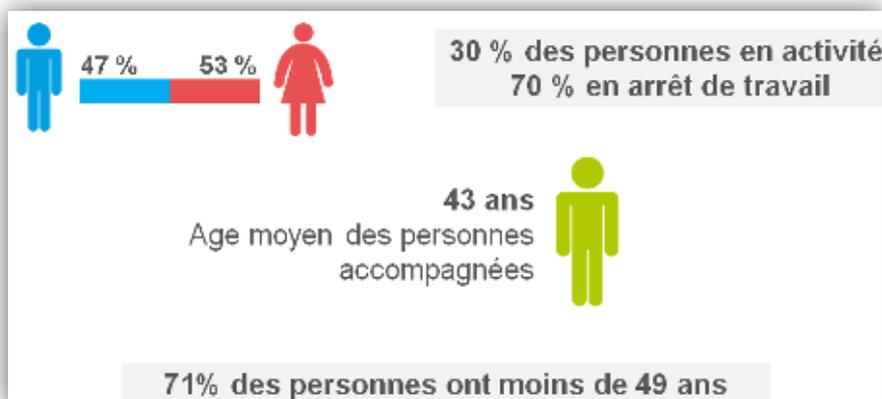
L'Equipe Technique Maintien a traité 107 dossiers qui ont concerné 21 médecins. Une hausse des demandes est constatée.



Activ'Maintien (approche individuelle) recense 70 dossiers en cours, 132 clôturés et 4 annulés pour l'année 2021.

La première année de fonctionnement tend vers un dispositif stabilisé, avec un accroissement massif du nombre d'accompagnements réalisés.

Réel appui aux médecins du travail, cette proposition est également accueillie positivement par les salariés.



Le Service Social du Travail – CO RESO

116 vacations ont été effectuées par les deux assistantes sociales de CO-RESO qui ont une mission d'appui technique et de conseil auprès des médecins du travail de l'AMIEM, conformément à l'article L 4631-2 du Code du Travail. Il est important de prendre en charge le salarié dans sa globalité pour optimiser son maintien en emploi.

- Les médecins de l'AMIEM ont sollicité les assistantes sociales afin qu'elles interviennent auprès de 179 salariés (218 en 2020).
- Les salariés orientés par les médecins sont d'une courte majorité des femmes (51 %), de statut ouvrier (83 %), âgés de + de 55 ans (53 %), en arrêt de travail (62 %).

En conclusion de l'activité médicale 2021, le Dr LOZACHMEUR relève :

Une interrogation :

- Sur la Réforme santé travail en cours, les décrets à venir et leurs conséquences sur l'activité des Services de Santé au Travail.

Un point positif :

- L'activité en équipe pluridisciplinaire, mise en exergue au sein du Service et toujours aussi enrichissante.

Monsieur LESTROHAN remercie l'ensemble du personnel pour sa mobilisation dans les différentes actions menées tout au long de l'année.

RAPPORT FINANCIER 2021

Le rapport financier est présenté par Madame KERBAUL, Directrice Adjointe.

Monsieur LE NAI rappelle le changement de mode de cotisation effectif au 1^{er} janvier 2020 avec un mode de calcul de cotisation Per Capita ainsi qu'un complément d'appel à cotisation pour tout nouveau salarié suivi maintenu à 84 € pour 2021, sur avis du Conseil d'Administration et selon la décision de l'Assemblée Générale. Le maintien du montant de la cotisation pour 2021 en signe de solidarité avec les entreprises en contexte de pandémie avait fait voter une cotisation qui amenait à un déficit.

L'impact de la pandémie Covid-19 sur le nombre de visites est également mis en avant.

Compte de résultat 2021 en soldes intermédiaires de gestion économiques

Produits

La production de l'exercice s'élève à 16 878 915 € contre 16 394 088 € en 2020, soit + 484 828 €.

Charges

Les charges et charges externes s'élèvent à 1 940 876 € contre 1 697 349 € en 2020, soit + 243 527 €. Elles représentent 11.56 % de la marge brute.

Les frais de personnel augmentent de 1 193 767 €, soit 15 161 552 € contre 13 967 785 € en 2020. Ils représentent 90.29 % de la marge brute contre 85.60 % en 2020.

L'excédent brut d'exploitation est de – 545 268 € contre 324 410 € en 2020.

Le résultat d'exploitation est négatif : – 1 387 993 € contre – 407 432 € en 2020.

Le résultat courant s'élève à – 1 406 247 € contre – 426 495 € en 2020.

Le résultat exceptionnel s'élève à 41 262 €.

Le résultat net de l'exercice ressort à – 1 361 985 €.

Bilan 2021

Actif

- Le montant net d'immobilisations s'élève à 11 331 130 € contre 11 396 258 € en 2020, soit – 65 128 €.
- Les disponibilités et valeurs de placements sont de 168 380 €.

Passif

- Les capitaux propres s'élèvent à 8 417 069 € contre 8 854 763 € en 2020.
- Le résultat de l'exercice est de à – 1 361 985 €.
- Les dettes financières et d'exploitation augmentent de 165 680 €.

Le Président remercie Mme KERBAUL et précise que [le rapport 2021 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'AMIEM, soumis à la Commission de Contrôle de l'Association le 8 avril 2022, conformément aux dispositions de l'article D. 4622-54 du Code du Travail, n'a pas appelé d'observations particulières.](#)

Le Président demande ensuite à M. POLLIE, Commissaire aux Comptes, de donner lecture de ses rapports sur les comptes de l'exercice 2021.

Il certifie que les comptes annuels, arrêtés par le Conseil d'Administration sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de l'exercice 2021.

Le Président remercie l'ensemble des intervenants pour le travail accompli en 2021.

Bilan 2021

ACTIF				PASSIF			
	Montants nets		Variation		Montants nets		Variation
	31.12.21	31.12.20			31.12.21	31.12.20	
ACTIF IMMOBILISE				FONDS PROPRES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	457 024	386 461	70 563	RESERVES	8 417 069	8 854 763	-437 694
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 263 712	10 918 203	-654 491	REPORT A NOUVEAU			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31 165	31 655	-490	RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 361 985	-437 694	-924 291
IMMOBILISATIONS EN COURS	579 229	59 939	519 290				
TOTAL I	11 331 130	11 396 258	-65 128	TOTAL I	7 055 084	8 417 069	-1 361 985
ACTIF CIRCULANT				PROVISIONS			
ADHERENTS DEBITEURS	523 565	535 224	-11 659	PROVISION POUR RISQUES	11 110	11 110	0
AUTRES CREANCES	565 756	832 562	-266 806	TOTAL II	11 110	11 110	0
DISPONIBILITES ET VALEURS DE PLACEMENTS	168 380	59 198	109 183	DETTES			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	297 960	327 952	-29 992	EMPRUNTS BANCAIRES	2 916 424	1 984 520	931 903
				DETTES D'EXPLOITATION	2 904 174	2 738 494	165 680
				PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0	0
TOTAL II	1 555 661	1 754 935	-199 274	TOTAL III	5 820 597	4 723 014	1 097 583
TOTAL GENERAL (I + II)	12 886 791	13 151 193	-264 402	TOTAL GENERAL (I + II + III)	12 886 791	13 151 193	-264 402

ECHANGES AVEC LA SALLE

La présentation du Rapport général d'activité et des comptes de l'exercice 2021 n'appelle aucune remarque de l'assemblée.

RESOLUTIONS

69 comptes adhérents présents ou représentés, soit 86 voix.

Première résolution

L'Assemblée Générale, réunie le 23 juin 2022 au Centre de Vannes Le Ténério, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration,

- approuve les Compte de Résultat et Bilan de l'exercice 2021 et donne quitus aux Administrateurs de leur gestion,
- décide d'affecter le résultat négatif 2021 de – 1 361 985 € aux réserves, c'est-à-dire au fonds général de dotation.

Abstentions : 0 – Contre : 0 – Résolution approuvée.

ACTUALITES SANTE TRAVAIL

Réforme Santé Travail

La Loi du 2 août 2021 est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2022.

Elle est mise en œuvre autour de 4 axes :

- ✓ Réorganiser la gouvernance de la prévention et de la santé au travail,
- ✓ Renforcer la prévention dans les entreprises et décloisonner la santé au travail,
- ✓ Accompagner les salariés vulnérables et lutter contre la désinsertion professionnelle,
- ✓ Faire évoluer l'offre des services de prévention et de santé au travail.

Les prochains décrets à paraître sont :

- ✓ Référentiel et principe de certification pour le 30/06/2022,
- ✓ Le passeport prévention pour le 1er octobre 2022 (tracer les formations sur la santé et la sécurité au travail tout au long de la carrière du salarié),
- ✓ Formation des IDEST et pratiques avancées pour le 1er janvier 2023.

➔ Les informations sont régulièrement transmises aux Administrateurs et membres de la Commission de Contrôle afin qu'ils puissent suivre l'évolution de cette réforme.

Ce sujet sera également à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale le 16 décembre 2022.

Monsieur LE NAI informe du renouvellement de la labellisation AMEXIST pour l'AMIEM en mai 2022. Ce label métier récompense les efforts de l'ensemble des salariés pour mener à bien les missions du Service.



Monsieur LESTROHAN souligne que l'AMIEM, en tant que Service de Prévention Santé Travail, est une entité encrée dans la société actuelle qui doit évoluer à un rythme de plus en plus accru.

L'ensemble du personnel de l'AMIEM est remercié pour sa constante adaptabilité en fonction des évolutions.

Remerciement aux Administrateurs et membres de la Commission de Contrôle

Monsieur LESTROHAN remercie également l'ensemble des Administrateurs et membres de la Commission de Contrôle sortants pour leur implication, et plus particulièrement Monsieur RAULT, présent ce jour et Administrateur représentant la CPME de 2016 à 2022.

Monsieur LESTROHAN remercie les personnes présentes et déclare l'Assemblée Générale close et lève la séance.

Formez gratuitement
vos salariés à
la prévention des risques grâce au

E-LEARNING

**Simple
& rapide**



L'AMIEM propose en libre accès 11 modules
d'e-learning à destination de ses entreprises adhérentes
(Evaluations des risques professionnels, Risque bruit,
Risque chimique, Risque manutention, Risque TMS, ...)

www.amiem.fr

<https://www.amiem.fr/e-learning/>



AMIEM

**Association Médicale Inter-Entreprises
du Morbihan et Localités Limitrophes**

**1 Chemin de Locmaria Pantarff
CS 45591
56855 CAUDAN Cedex**

02 97 362 262

www.amiem.fr

